

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2014

Présents : M. DUSAUSOY/M. DUBOIS/MMES LEGRAND/NIERYNCK/M. LENFANT /M. BLONDE/
M. DE PICCHI/MMES CUVILLIER /SERGEANT/COINE
M. DUPRE/M. PETIT/ M. GRISET/M. MARCHAND/M. ROLAND

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, remercie l'ensemble des conseillers de leur présence, le public ainsi que la presse et, ouvre la séance à 19 h 05, il excuse Monsieur Dubois qui aura un peu de retard

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Michèle LEGRAND, Secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du 17 Novembre 2014

Le compte rendu, ne soulevant pas de remarque, est adopté à l'unanimité (14 voix pour).

Information délégation au Maire L2122-22 et L2122-23

Conformément à la délégation reçue le 08 septembre dernier Monsieur le Maire informe avoir signé le bail du cabinet médical à compter du 15 Septembre 2015, il confirme que la décision du conseil municipal concernant l'accessibilité a bien été intégrée dans le bail.

A : Point sur les actions menées depuis le précédent conseil municipal

☒ Commission Consultative aéroport Lille Lesquin

Le compte rendu de la réunion 06 novembre a été distribué à l'ensemble des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire informe être à la disposition de toutes et tous pour répondre aux questions si nécessaire.

☒ Conférence métropolitaine des maires du 04 septembre 2014

Le compte rendu de la réunion 04 septembre, qui vient d'arriver, a été distribué à l'ensemble des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire informe être à la disposition de toutes et tous pour répondre aux questions si nécessaire.

☒ Travaux éclairage :

- Eclairage du terrain de football, Monsieur le Maire informe que les travaux sont terminés.
- Fouilles de deux poteaux éclairage rond-point des Coperches : Les travaux sont en cours.

☒ Salle Alexandre GRATTE :

- Début du remplacement des néons : Les travaux sont en cours.
- Mise en conformité électrique des ateliers : Les travaux sont en cours.
- Réfection du hall d'entrée suite à la réalisation de l'étanchéité de la toiture : Travaux pratiquement terminés, reste la peinture dans le hall.

☒ 12 rue de Wattignies - Les travaux sur le mur mitoyen ont commencé

☒ Installation des illuminations de Noël dans le village : Les illuminations sont posées et ont été allumées.

- **Fête de la Saint Nicolas** : Monsieur le Maire apporte ses félicitations à Alain Blondé et aux organisateurs pour cette belle réussite, il propose de la reconduire l'année prochaine
- **Réunion des 4 communes voisines** : Noyelles Lez Seclin, Emmerin, Vendeville, Houplin-Ancoisne. La réunion a eu lieu le samedi 29 novembre, elle avait pour but essentiel que les élus fassent connaissance.
- **Visite du local 13 rue du Marais** : Monsieur le Maire informe qu'en présence d'un huissier il a pu accéder à l'intérieur du local, après avoir mis la société La Part de Rêve en demeure. Il informe que l'état de la maison est déplorable, que des sondages ont été réalisés dans tous les plafonds. Des photos ont été faites et il fera un compte rendu à la fin de ce conseil.

B : Dossiers à examiner

- **Commission CADRE DE VIE du 08 Décembre 2014**

Alain Dubois propose de suivre l'ordre du compte-rendu de la commission réunie ce jour.

- ✓ **Téléphonie et internet : mise en concurrence**

Alain Dubois informe que 3 sociétés ont été consultées, Coriolis, Netcom, et Orange. En l'absence de réponse d'Orange, la commission propose de faire preuve de prudence et de reporter cette décision, afin d'éviter tout risque de perte de contact surtout en ce qui concerne internet

- ✓ **Façade salle Alex Fretin (rénovation)**

Alain Dubois rappelle la nécessité de remplacer le carrelage mural en façade extérieure de la salle Alex Fretin. 3 Sociétés ont été consultées, Campagne, ACRT, CRI. L'entreprise CRI n'ayant pas répondu en fonction du cahier des charges, la commission propose de retenir l'offre de la Sté ACRT pour un montant de 3 452.10€TTC

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

- ✓ **Remplacement du lave-vaisselle Salle Caulier**

Alain Dubois informe de la nécessité de remplacer le lave-vaisselle (type professionnel) de la salle Jules Caulier et d'y adjoindre une table de ré-hausse, un adoucisseur et un dosage automatique de produit. 2 sociétés ont été consultées, Henri Julien et Nagot Busignies. La commission propose de retenir l'offre de la Sté Henri Julien pour un montant de 3172.80€ (matériel garanti un an, pièces, main d'œuvre et déplacement)

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

- ✓ **Achat d'un lave-vaisselle pour la « tisanerie » de la mairie**

Alain Dubois propose l'installation d'un lave-vaisselle (non professionnel) dans la tisanerie de la mairie. Xavier Croccel a fait un comparatif sur différents sites internet. La commission propose de retenir la proposition de Boulanger pour un lave-vaisselle de marque Mièle au prix de 799€TTC

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

- ✓ **Remplacement de la sonorisation mobile**

Alain Dubois informe qu'un seul devis a été reçu à ce jour, Alpha Vidéo pour un montant de 1 878€TTC., la commission propose de solliciter un à deux autres devis avant de prendre une décision. Sur ce sujet, Monsieur le Maire informe que compte tenu de la fête de St Nicolas organisée le samedi 06 décembre, et le besoin urgent de la sono portative, une sonorisation a été achetée chez Electro Dépot pour un montant de 198.96€. Ce commerçant n'acceptant pas les mandats Monsieur le Maire informe avoir fait l'avance de frais et sollicite le

remboursement. Cette solution d'attente va permettre la mise en concurrence pour un matériel mieux adapté.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

✓ **12 Rue de Wattignies : devis complémentaire**

Alain Dubois informe que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour la reprise du mur des Ateliers municipaux (dépose et évacuation du torchis). Le devis de la Sté Stidel s'élève à 1 415.11€ TTC. Alain Dubois précise que ces travaux supplémentaires sont dûs à une mauvaise évaluation des besoins du cabinet d'étude.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

✓ **Terrain de football :**

Alain Dubois informe que nous venons de recevoir l'accord de l'assurance pour les réparations intérieures du bungalow suite au vandalisme des gens du voyage en juin dernier. La proposition d'Axi chauffage pour un montant de 1 709.64€TTC a été validée. Alain Dubois précise que cette somme sera prise en charge par l'assurance.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

• **Accord de principe sur une étude du chauffage des sites suivants : Eglise, Maisons des Associations, Salles Alex Fretin et Caulier.**

Alain Dubois propose de lancer une étude concernant le chauffage des sites énumérés ci-dessus. Actuellement, ces sites sont chauffés par une seule chaudière commune, ce qui ne permet pas de moduler le chauffage, il faut, par exemple, pousser à son maximum la chaudière pendant deux jours pour avoir un peu de chauffage dans l'église.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

• **Mandat du conseil pour validation par Monsieur le Maire des devis : déneigement et balayage des fils d'eau**

Alain Dubois informe que les contrats de déneigement et de balayage des fils d'eau ont été remis en concurrence. Actuellement, nous sommes en attente de nouvelles propositions. Compte tenu de la saison hivernale et de l'incertitude des conditions atmosphériques, il sollicite l'accord du conseil pour la validation de la meilleure proposition qui sera faite. Monsieur le Maire informe qu'il avait été proposé à la Ville de Seclin de lancer une consultation groupée pour la zone industrielle, proposition déclinée par la ville de Seclin Proposition de mandat adoptée à l'unanimité (15 voix).

Concernant le déneigement, Jacques-Olivier DE PICCHI demande s'il n'est pas possible de mettre en place une solution alternative en utilisant le tracteur de la commune et en confiant cette tâche à nos agents ou en sous-traitant à un agriculteur. Monsieur le Maire rappelle que la commune n'a pas de tracteur agricole. Stéphane Roland confirme que cette solution avait été proposée, la commune achetant une lame et la mettant à disposition de l'agriculteur. Alain Dubois informe que cette solution sera également étudiée pour le village. Hélène Sergeant demande s'il est possible, afin de ne pas revivre l'épisode neigeux de 2013, de rappeler au Département la rue d'Emmerin et de barrer rapidement l'accès à cette route en cas de forte neige.

• **Décision modificative n° 02**

Jacques-Olivier De Picchi informe l'assemblée qu'il y a lieu de régulariser un dépassement de crédit en section d'investissement, ainsi qu'une écriture comptable d'amortissement en recette d'investissement. Après les explications comptables données par Madame Aubursin

Compte rendu Conseil Municipal du 08-12-2014

CA le 11-12-2014

la décision modificative n° 02 pour un montant de 2 000€ en dépenses et en recettes et adoptée à l'unanimité (15 voix)

- **Attribution de l' I.E.M.P. (l'indemnité d'exercice de missions des préfectures) à deux agents**

Alain Dubois rappelle à l'assemblée la décision du conseil municipal de mettre en place un organigramme, de créer 4 services (général, administratif, technique, animation) et de nommer des coordonnateurs. Compte tenu de la responsabilité nouvelle confiée aux coordonnateurs du service administratif et général, il propose que soit leur soit attribuer l'Indemnité d'exercice de missions des Préfectures (I.E.M.P) suivant les montants de référence prévus par la législation soit :

- L'adjoint administratif de 1^{ère} classe : 1153€/an
- L'adjoint technique de 2^{ème} classe : 1143€/an

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

- **Restitution Audit Administratif**

Alain Dubois rappelle la décision du conseil municipal du 26 mai dernier pour la création d'un organigramme et celle du 14 octobre décidant de confier une mission d'assistance en organisation au CDG59 pour le service administratif. Il rappelle que tous les collaborateurs, les coordonnateurs et la DGS ont été reçus en entretien. Une restitution a été réalisée auprès du bureau des élus le 1^{er} décembre dernier. Il ressort de cet audit, que des dysfonctionnements ont été repérés, des pistes d'organisation ont été proposées. Alain Dubois informe qu'il a été demandé à chaque collaborateur du service administratif de réaliser la liste des tâches qui lui sont confiées. La première réunion de travail avec le service administratif est prévue lundi 15 décembre, afin de répartir différemment les charges de travail en tenant compte du prochain départ en retraite d'un agent.

- **Transformation d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe : 1 ETP en 0,50 ETP**

Alain Dubois rappelle le départ en retraite, au 31 janvier 2015, d'une collaboratrice du service administratif qui occupait un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet. Il propose à l'assemblée de solliciter le comité technique paritaire afin de transformer ce poste à temps complet par un poste à temps non complet et d'en fixer sa quotité hebdomadaire à 17h50 à compter du 1^{er} février 2015.

Proposition adoptée à l'unanimité (15 voix)

- **Questions diverses**

Service enfance-jeunesse : Christelle Neiryck informe que 12 places avaient été réservées pour le séjour hiver février 2015. 11 enfants sont à ce jour inscrits. Concernant les inscriptions pour le centre des 03 – 10 ans, elles varient entre 15 – 13 – 8, pour le centre des ados 11 – 17 ans elles varient entre 11 et 18 – 19 inscriptions selon les jours.

Gens du Voyage : Monsieur le Maire informe avoir participé cet après-midi même, avec Alain Dubois à une réunion avec le Préfet, le Procureur. Participaient également, le Député, les commandants de la brigade de Gendarmerie et de la Police, le Président de la zone industrielle et les maires de 10 communes du Sud de Lille. Le préfet a rappelé qu'actuellement il manquait environ 300 stationnements de caravanes dans l'agglomération. Le procureur a rappelé également la possibilité de faire valoir l'article 324-4-1 qui ouvre la possibilité de saisir un bien (véhicule) afin d'en tirer un bénéfice en dédommagement des dégradations causées.

Monsieur le Maire informe que le bilan financier suite aux dégradations du terrain de football par les gens du voyage et aux vols de câbles d'éclairage public qui vient d'être distribué sera envoyé à Monsieur le Préfet.

Permis de construire : Monsieur le Maire rappelle que l'instruction des permis de construire sera à la charge des communes à compter du 1 juillet 2015. Les permis de construire et déclarations de travaux étant jusqu'à présent instruits à titre gratuit par les services de la D.D.T.M. Trois possibilités s'offrent à la municipalité, l'embauche d'un personnel formé et dédié uniquement à cela, déléguer par voie de convention cette tâche soit à LMCU soit à la ville de Wattignies. Dans les deux dernières solutions seront bien entendues payantes.

Monsieur le maire informe qu'une réunion de travail avec LMCU va être programmée d'ici la fin d'année, quant à la ville de Wattignies, une réunion est prévue le 24 décembre prochain.

Saint Nicolas : Alain Blondé remercie le conseil municipal de la confiance qu'il lui a été donnée pour la mise en place de cette manifestation. Cette fête a été une réussite, pilotée par une bonne équipe qui regroupait le service animation, le service administratif et les compagnons. On a pu apprécier l'émerveillement des enfants, néanmoins Alain Blondé fait part de sa déception quant à la réaction de certains parents présents avec des enfants non noyellois. Il propose que si cette manifestation est reconduite les années prochaines, d'être plus attentifs aux règles posées. Henri Lenfant précise qu'avant tout, cela a été un très bel après-midi apprécié de toutes et tous, que le contexte était un peu particulier puisque c'était la première fois que les enfants extérieurs scolarisés dans notre école n'étaient pas associés. Il informe que la page facebook a reçu 500 notifications de satisfactions, donc bilan extrêmement positif et félicitations.

Local du 13 rue du Marais : Monsieur le maire rappelle qu'il a eu, après mise en demeure, la possibilité de faire valoir le droit de visite du propriétaire. Il confirme sa l'état de délabrement du local et fait circuler les photos qui ont été prises.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h00.